

Ma démarche professionnelle en Soins Longue Durée

Champs d'activités

- Assurance-vie
- Assurance soins longue durée
- Assurance individuelle
- Assurance maladies graves
- Assurance collective
- Assurance salaire

Ma démarche en formation

- La perte d'autonomie? Cessez d'y penser Protégez vos clients 11 janvier 2008
- La consultation sur les conditions de vie des aînés (par la ministre Marguerite Blais) 29 janvier 2008
- Sources de revenu mensuel pour vos proches 18 janvier 2008
- L'Assurance de soins longue durée 18 janvier 2008
- La fiscalité des produits SLD 18 octobre 2007
- Soins de longue durée et sélection des risques 18 octobre 2007
- Les soins de longue durée, de l'autonomie à la prise en charge 18 octobre 2007
- Symposium des prestations du vivant 07 juin 2007
- Connaissance du marché américain et canadien et les statistiques SLD 15 novembre 2006
- À la découverte de qui et pourquoi on achète une protection SLD 15 novembre 2006
- La réalité des soins longue durée 19 septembre 2006
- Séminaire soins longue durée 19 septembre 2006

Ma démarche sur le terrain

Centre hospitalier Saint-François
1604 1^{ère} avenue
Québec Qc G1L 3L6

Centre d'hébergement Le Faubourg
925 Ave Turnbull
Québec Qc G1R 3X6

Hôpital de Beaupré (Centre de Santé Orléans)
11 000 rue des Montagnards
Beaupré Qc G0A 1E0

Centre d'hébergement Saint-Jean-Eudes
6000 3^{ème} Ave ouest
Québec Qc G1H 7J5

Domaine du Château de Bordeaux
2140 Chemin Saint-Louis
Sillery Qc G1T 1P8

Membre du Club Richelieu Québec
Depuis 2001 et président depuis 2007

Soins de longue durée

Auriez-vous les moyens de faire face à une perte d'autonomie?

Si dans quelques années, des problèmes de santé limitaient votre autonomie, est-ce que vos proches auraient à s'occuper de vous? Auraient-ils les compétences, la disponibilité et la santé pour le faire? Préférez-vous obtenir des soins spécialisés pour **libérer vos proches de ce fardeau**? Avez-vous une idée des coûts que vous auriez alors à assumer?



Vous avez travaillé fort pour bâtir votre sécurité financière. Il est donc important de **protéger vos économies afin d'éviter de les voir fondre comme neige au soleil** en raison des coûts importants que vous pourriez devoir assumer en cas de perte d'autonomie.

Les soins requis pour conserver son indépendance vis-à-vis une perte d'autonomie sont loin d'être gratuits et ne sont pas tous assumés par l'État. Qu'il s'agisse d'une résidence dans une institution du réseau privé, d'un CHSLD ou de soins à domicile, les coûts s'avèrent assez élevés. Et ce, sans compter les frais lorsque des équipements spécialisés sont requis ou qu'il y a un besoin d'aménagement interne ou externe de la résidence.

Il existe une solution pour **conserver votre dignité** tout en préservant votre indépendance financière et personnelle. Il s'agit d'une assurance santé qui, en cas de perte d'autonomie, vous permet de recevoir des prestations mensuelles non imposables. L'assurance soins longue durée vous permet de demeurer maître de la situation tout en protégeant votre épargne et vos revenus de retraite.

Illustration des primes mensuelles pour assurance soins longue durée

Prestation mensuelle de soins longue durée non-imposable

Prestation mensuelle	600 \$	1200 \$	1800 \$	600 \$	1200 \$	1800 \$	
Age	Femme			Homme			
Prime mensuelle	55	27 \$	49 \$	71 \$	27 \$	49 \$	71 \$
	60	32 \$	60 \$	87 \$	32 \$	60 \$	87 \$
	65	41 \$	76 \$	112 \$	46 \$	76 \$	112 \$
	70	59 \$	102 \$	150 \$	59 \$	113 \$	167 \$

*coût à partir de pour une prestation payable durant 2 ans